

*Privilège—M. Milliken*

continuer l'étude des affaires de l'État, ils essaient maintenant de paralyser la Chambre des communes en demandant futillement la démission du ministre des Finances.

**Une voix:** Qui a commencé?

**M. Beatty:** Les libéraux disent qu'on veut étouffer l'affaire.

**M. Clark (Yellowhead):** Mon collègue, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. . .

**Une voix:** Quel hypocrite!

**Des voix:** Oh, oh!

**M. le vice-président:** À l'ordre, s'il vous plaît. La parole est au très honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

**M. Clark (Yellowhead):** Le député rappelait avec beaucoup de volubilité un incident qui s'est produit il y a quelques années à la Chambre.

**Une voix:** Il y a treize ans.

**M. Clark (Yellowhead):** Il y a treize ans. C'est un incident qui a beaucoup inquiété un grand nombre d'entre nous. Il témoignait en fait d'une période où régnait à la Chambre le genre de désunion et de tumulte que personne d'entre nous ne souhaite revoir.

J'ai eu un rôle à jouer dans cet incident. Il ne consistait pas à mener des députés à l'assaut du fauteuil de la présidence. Mon rôle a consisté à faire tout ce que je pouvais pour empêcher des députés qui étaient révoltés par la procédure de prendre la présidence d'assaut. Tout cela est bien connu. Tels sont les faits.

**Des voix:** Bravo!

**M. Clark (Yellowhead):** En tout cas, nous avons cherché un moyen nous permettant de régulariser un processus. . .

**Une voix:** Vous n'y avez pas trop bien réussi.

**M. Clark:** Je partage avec le député la distinction de ne pas avoir toujours réussi dans mes efforts. Je partage avec le député le désir d'essayer de promouvoir un certain ordre à la Chambre et une certaine fidélité à son histoire. Son collègue, sans doute par une erreur de jeunesse, s'est rappelé de travers certains incidents d'il y a plusieurs années, et j'ai profité de l'occasion pour faire cette mise au point.

Je voudrais faire deux observations pour terminer. Tout d'abord, nous avons cherché à obtenir la coopération de la Chambre une fois que le problème eut surgi, pour nous assurer de pouvoir agir d'une façon qui respecte les intérêts économiques du Canada et les traditions et les droits de la Chambre des communes du Canada. Cette collaboration nous a été refusée, monsieur le Président, et je trouve cela irresponsable de la part des partis de l'opposition.

Mais la question n'est pas là. La question est de savoir si le ministre des Finances a fait ce qu'il fallait dans des circonstances extraordinaires. Je trouve que cela saute aux yeux en ce qui me concerne. Quand on juge ses actes à la lumière des précédents qui sont survenus dans tous les parlements de même tradition que la nôtre ou à la lumière d'autres événements qui se sont produits dans cette enceinte, il saute aux yeux que le ministre des Finances, dans des circonstances extraordinaires, a agi de façon loyale et décisive avec le sens de l'honneur qui le caractérise.

**Des voix:** Bravo!

**M. Clark (Yellowhead):** Il serait absurde de sa part de démissionner parce que quelqu'un a volé les documents budgétaires. Cela serait absurde. Tous les précédents lui commandent de demeurer à son poste. Cet aspect de la question est important, mais en plus de tous les précédents parlementaires qui lui commandent de rester, sa conduite dans l'exercice de sa charge, ses qualités exceptionnelles de serviteur du pays, du gouvernement et à la Chambre des communes, montrent que dans l'intérêt du pays, il doit continuer de s'occuper des affaires publiques et qu'il faut mettre un terme à cette tactique partisane de diversion.

**Des voix:** Bravo!

**M. Peter Milliken (Kingston et les Îles):** Monsieur le Président, c'est la deuxième fois que je soulève ici la question de privilège depuis le début de la session.

**Une voix:** Qu'est-il arrivé la première fois?

**M. Milliken:** Nous le saurons bientôt. La présidence n'a pas encore rendu son jugement à l'égard de ce dernier point, mais je dois dire franchement que je suis consterné de constater que, dans les deux cas, il est question des principales affaires de la Chambre des communes, à savoir les finances.

Comme s'en souviendra Votre Honneur, la première question a été soulevée le 6 avril et touchait aux travaux de subsides. Nous traitons aujourd'hui du deuxième point en matière financière, soit les voies et moyens. Le gouvernement a vraiment lésé le droit des députés de traiter